



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 11007

Texte de la question

M. Jacques Blanc attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les vives préoccupations des intervenants du secteur du tourisme associatif quant aux conditions d'imposition de leur activité. Il apparaît, en effet, que les redressements fiscaux se multiplient, accompagnés de requalification des activités qui les rend imposables à l'impôt sur les sociétés. Or, ces redressements ont pour conséquence de mettre en péril lesdites associations au détriment de l'emploi et d'une politique sociale des vacances qui ne doit avoir pour objectif que le départ en vacances du plus grand nombre. C'est pourquoi, il lui demande s'il n'envisage pas, à délai bref, de clarifier le régime fiscal des associations dans le but de faciliter et d'encourager leurs activités.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Blanc](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11007

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 1998, page 1129

Question retirée le : 9 mars 1998 (Retrait pour cause de question identique)